

Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE
PARIS
75008

TEL. 01 44 13 22 22

Paris, le 6 mars 2014

COMMUNIQUE

La société Christian Dior a entamé, à l'instar de LVMH, un processus en vue de passer du statut de *société anonyme* à celui de *société européenne*.

Encouragé par les instances européennes et déjà choisi par plusieurs grands groupes, le statut de *société européenne* reflétera mieux la nature et la dimension européenne et internationale du groupe Christian Dior.

La transformation en *société européenne* est sans incidence sur la gouvernance, le siège social ou le lieu de cotation des actions et n'entraîne aucune conséquence pour les actionnaires.

Ce projet d'évolution statutaire sera soumis, d'ici à la fin de l'année, au vote des actionnaires réunis en assemblée générale.